

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
SUR LE PROJET RELATIF A LA CESSION DU TERRAIN
D'EMPRISE DE LA CHAUFFERIE COLLECTIVE
PREVUE SUR UNE PARTIE DES PARKINGS
ACCESSIBLES PAR LA RUE JEAN BOYER

Suivant arrêté du Maire de la Commune de Saint Germain Laval du 10 Janvier 2020, le projet relatif à la cession du terrain d'emprise de la chaufferie collective qui doit s'installer sur une partie des parkings accessibles par la Rue Jean Boyer est soumis à une enquête publique destinée à recueillir les observations de la population.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint Germain Laval du **vendredi 7 février 2020, à compter de 8h. 30 au vendredi 21 février 2020, jusqu'à 10h.30**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 00, sauf jours fériés.

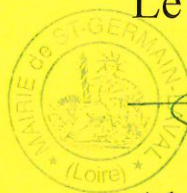
Le commissaire-enquêteur Monsieur Noël LAURENT recevra à la mairie :

- Vendredi 7 février 2020 de 8h 30 à 10h 30
- Vendredi 21 février 2020 de 8h 30 à 10h 30.

Les observations sur ce projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par courrier au commissaire enquêteur à la Mairie de SAINT GERMAIN LAVAL.

Le Maire,



Alain BERAUD.